



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

PROJET DE CESSION DU PARC DES SPORTS

Brindas, le 14 novembre 2023

ENCORE UNE FOIS , IL EST URGENT D'ATTENDRE AVEC LE MAIRE

Le conseil municipal du 13 novembre devait entériner la promesse de vente concernant la cession d'une partie du parc des sports. Promesse de vente qui figurait à l'ordre du jour envoyé mardi dernier à l'ensemble des conseillers municipaux.

Cela fait deux ans que ce projet est dans les mains du maire. Durant tout ce temps, **le maire n'a jamais consulté individuellement chaque conseiller municipal sur ce sujet**, notamment ceux de sa majorité.

À l'approche du vote, c'est-à-dire le jour même du conseil municipal soit le 13 novembre après-midi, et commençant à sentir que sa majorité ne serait pas aussi large que voulue, le maire a modifié la délibération du conseil municipal sans prévenir les élus. À notre arrivée en salle du conseil, surprise ! Un nouveau document modifié, sur l'objet et le fond, car on ne parle plus de promesse de vente, mais de principe d'implantation. **Quelle belle pirouette de la part du maire pour semer le trouble auprès des élus !**

Pirouette qui n'a déstabilisé personne puisque le principe d'implantation a été accepté qu'avec une seule voix d'avance soit 15 voix contre 14 !

Quel triomphe pour le maire qui se voit désavoué par la moitié du Conseil municipal et surtout par 8 membres de sa majorité ! Comment fédérer les brindasiens sur ce sujet si le maire n'arrive pas à rassembler les élus ?

Pour rassurer les brindasiens et les associations, l'accord de principe d'implantation validé lundi soir n'a aucune valeur juridique, car cela relève plutôt d'un vœu du Conseil municipal que d'une réelle décision engageant la commune.

En effet, suite aux nombreux échanges assez houleux lors de la séance, les membres des listes d'opposition et certains élus de la majorité ont réussi à vider de son sens cette délibération en faisant retirer tout ce qui avait à trait à la société souhaitant acheter cette parcelle.

Lundi soir, le Conseil municipal a juste souhaité un principe d'implantation sans définir à qui cela pourrait bénéficier. Il faudra encore attendre pour le vote de la promesse de vente engageant officiellement la commune. **Il est encore une fois, urgent d'attendre avec le maire !**



Cependant, nous sommes choqués par la forme dont les choses se sont passées lundi soir en séance du Conseil municipal. Oser modifier une délibération (non-conforme à celle prévue dans l'ordre du jour.) au dernier moment mettant les élus devant le fait accompli, annoncer de nouveaux partenaires à ce projet sortis du chapeau pendant la séance, réticence à mettre en place le vote à bulletin secret voulu et obtenu, au final, par presque la moitié du Conseil municipal. Quelle démonstration de fébrilité de la part du maire concernant ce dossier !

Pour finir sur une note positive, je souhaite remercier les habitants, venus en nombre, assistés à cette séance pour nous soutenir dans ce combat.

Rien n'est fait, tout est encore possible ! Restons mobilisés !

Fidèlement,

Guillaume GIRAUD

Conseiller municipal

Président de Brindas avec Vous

